

# La relance dans le Puy-de-Dôme

NEWSLETTER #8  
NOV-DEC 2021

**+ Infos**

[www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)



## Sommaire

### ■ Actualités

L'Union européenne en soutien du plan France Relance.....2  
Dispositifs et appels à projet.....3

■ La relance dans le Puy-de-Dôme.....4

La mise en œuvre du plan France Relance se poursuit, découvrez les lauréats puydômois. Profitez des mesures en cours !

## Soutien de l'UE au plan France Relance



Plan national de relance et de résilience (PNRR), plan NextGenerationEU

Le plan national de relance et de résilience (PNRR), présenté par la France à l'Union européenne, a été validé en juillet 2021. Il permet de financer à hauteur de 40 %, les 100 milliards d'euros du plan France relance.

Le financement apporté par l'UE s'appuie sur les trois grands volets du plan de relance : écologie, compétitivité et cohésion. Au total, ce sont plus de 70 mesures qui sont soutenues financièrement par l'UE.

Parmi celles-ci, des mesures emblématiques comme :

- la rénovation énergétique des bâtiments,
- MaPrimRénov',
- la décarbonation de l'industrie,
- l'aide aux employeurs d'apprentis ou de contrats de professionnalisation,
- le programme d'investissement dans les compétences,
- le renforcement des moyens de Pôle emploi,
- le développement du numérique sur l'ensemble du territoire.

➤ PLUS D'INFOS



Le kit de communication France Relance

Vous bénéficiez des mesures du plan France Relance ou vous déployez des actions dans ce cadre ?

Un kit de communication a été spécialement conçu pour valoriser ces projets et initiatives France Relance en externe auprès de vos clients ou du grand public ou en interne auprès de vos salariés ou de vos actionnaires.

- Plaque France Relance ;
- Panneaux de chantier ;
- Affiche ;
- Étiquette « financée par » ;
- Etc.

Votre mesure est-elle financée dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR) ? Si c'est le cas, un logo de l'UE avec une mention spéciale doit apparaître.

Téléchargez le kit complet France Relance

Téléchargez le kit complet France Relance – Union Européenne

➤ PLUS D'INFOS

## Dispositifs et appels à projet



### Aide pour l'embauche en contrat d'apprentissage

Il s'agit d'une aide pour accompagner financièrement les employeurs qui recrutent en contrats d'apprentissage.

Cette aide est versée pour la première année d'exécution du contrat. Le montant de l'aide varie en fonction de l'âge de l'apprenti :

- 5 000 € pour un apprenti de moins de 18 ans ;
- 8 000 € pour un apprenti majeur (jusqu'à 29 ans révolu) préparant un diplôme (ou un titre professionnel ou certificat de qualification) jusqu'au master (bac +5).

**L'aide s'applique aux contrats d'apprentissage conclus entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2022.**

**+ PLUS D'INFOS**



### Le « prêt vert » de la bpifrance

PME, ETI : vous souhaitez inscrire votre entreprise dans une dynamique de transition écologique et énergétique et cherchez des financements pour vos investissements ? Vous poursuivez les objectifs suivants :

- optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière),
- favoriser la mobilité "zéro carbone" pour les salariés, les marchandises et les produits
- innover pour mettre sur le marché des produits ou des services en matière de protection de l'environnement
- favoriser un mix énergétique plus vertueux en intégrant davantage d'énergies renouvelables.

Pensez au prêt vert de la BPI !

**+ PLUS D'INFOS**



### Relance du spectacle vivant en région

30 M€ pour relancer la programmation de spectacles vivants sur l'ensemble du territoire, grâce à un accompagnement des labels et réseaux, des lieux de diffusion, des compagnies, en concertation avec les collectivités territoriales, et à un plan en faveur des résidences d'artistes.

Cette mesure est destinée aux institutions labellisées du spectacle vivant (ex : Centres dramatiques nationaux, centres chorégraphiques nationaux, scènes nationales, CNAREP, pôles nationaux du cirque, etc.), aux résidences d'artistes et aux équipes artistiques.

Calendrier de mise en œuvre : janvier 2021 à décembre 2022

**+ PLUS D'INFOS**



## Dispositifs et appels à projet

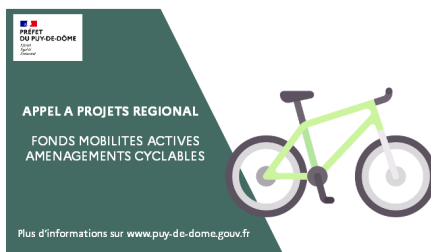


### Accompagnement des tensions d'approvisionnement

Pour faire face aux difficultés d'approvisionnement des entreprises, le Gouvernement met en place un plan d'accompagnement des entreprises affectées :

- lancement d'un prêt pour l'industrie, opéré par Bpifrance (entre 50 000 et 5M€) ;
- prolongation de l'octroi du Prêt garanti par l'État (PGE), de fin décembre 2021 à fin juin 2022 ;
- prolongation du dispositif des avances remboursables et de prêts à taux bonifiés jusqu'à fin juin 2022 et un assouplissement de ses conditions d'octroi ;
- facilités de paiement ;
- continuité du dispositif d'activité partielle ;
- Renforcement de l'accompagnement des entreprises ;
- Etc.

+ PLUS D'INFOS



### Aménagements cyclables 2022

L'appel à projets régional Vélo Auvergne-Rhône-Alpes est doté d'un montant de 12M€, à engager en 2022.

Il vise à soutenir les territoires pour la réalisation de projets d'aménagements cyclables de qualité, permettant de relier dans les meilleures conditions de sécurité des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, des services, et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux.

Deux types de projets seront susceptibles d'être financés :

- le franchissement d'une discontinuité, nécessitant le traitement d'un carrefour ou encore la réalisation d'un ouvrage,
- la réalisation d'une partie ou de la totalité d'un itinéraire cyclable sécurisé, piste cyclable ou voie verte.

+ PLUS D'INFOS



### Soutien à l'accueil des animaux abandonnés

La mesure « Soutien aux projets locaux portés par les associations de protection animale » a été mise en œuvre du 2 janvier au 8 avril 2021.

Accessible aux associations, indépendamment de leur taille, ce dispositif était doté initialement d'une enveloppe globale de 14M€.

Alors que près de 90% des fonds ont déjà été engagés, le Président de la République a annoncé un réabondement de l'enveloppe initiale à hauteur de 15M€ supplémentaires.

Aussi, un nouvel appel à projets est ouvert du 15 décembre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022, pour le financement de travaux et/ou équipements au bénéfice d'associations, de campagnes de stérilisations, etc.

+ PLUS D'INFOS



## La relance dans le Puy-de-Dôme



Appels à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » : projet « InspiRe » du SMTAC-AC retenu

Un appel à projets transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux avait été lancé en décembre 2020 doté de 900 M€.

Il a bénéficié largement à la région Auvergne Rhône Alpes qui dispose de 24 lauréats pour 28 dossiers déposés.

Ce sont ainsi 135 M€ (soit 15% de l'enveloppe nationale) qui vont permettre aux collectivités de la région de renforcer leur investissement dans la mobilité durable.

Parmi les lauréats, figure le projet « InspiRe » porté par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTAC-AC). Ce projet bénéficiera d'une subvention de l'État à hauteur de 21 590 000 euros. Avec ce projet, l'agglomération clermontoise propose de compléter ses lignes de transports en commun par deux lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) de service B et C (projet InspiRe) qui relieront respectivement Royat à Aulnat sur un peu plus de 12 km ainsi que l'Ouest de Clermont-Ferrand (ou Durtol) à Cournon-d'Auvergne sur un peu plus de 17 km.

**+ PLUS D'INFOS**



1 pôle territorial de coopération économique (PTCE) retenu

Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) s'inscrivent dans une vision de l'économie sociale et solidaire au service de l'innovation territoriale et solidaire en donnant un cadre légal et financier à des solutions locales.

La Régie de Territoire des deux rives, chef de file du "PTCE TURFU PRODUCTIONS EN VAL D'ALLIER", est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt et va recevoir une aide de 100 000 euros sur 2 ans pour déployer des coopérations économiques et créer des activités durables sur leur territoire. Le PTCE a une forte ambition, à savoir, expérimenter 3 filières répondant aux enjeux de transitions écologiques : la filière de matériaux bio-sourcés en grains (sable, argiles, graviers), la filière de tiers lieux nourriciers et de valorisation des déchets.

<https://www.economie.gouv.fr/ptce-saison-3-relance>

**+PLUS D'INFOS**



## La relance dans le Puy-de-Dôme



### La relance des industries de la santé et du médicament

Dans le cadre de la semaine de l'industrie, Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, s'est rendu chez FAREVA pour visiter leur unité de fabrication de produits stériles.

A cette occasion, il a pu rencontrer le GIMRA (Groupement des industries de la santé et du médicament, de la région Auvergne).

Cette association, créée en 1988, regroupe aujourd'hui 38 membres dont 3 structures institutionnelles qui ont un dénominateur commun, la santé dans le domaine humain ou vétérinaire.

Le préfet a remis les plaques "France Relance" aux deux entreprises lauréates, adhérentes du GIMRA :

- GREENTECH, une entreprise spécialisée dans la fabrication des ingrédients actifs de haute technologie depuis des sources naturelles issues des mondes végétaux, marins et microbiens.
- STRAINCHEM, pour son projet de déploiement d'une unité de production de molécules utilisées pour les thérapies innovantes telle que la thérapie génique, à l'échelle semi-industrielle pour répondre aux besoins des entreprises pharmaceutiques, des biotechs et des universités en France.

[+ PLUS D'INFOS](#)



### Appel à projet « Soutien au tri des déchets recyclables »

Le projet de modernisation du centre de tri des déchets ménagers de PAPREC ECHALIER, situé à Clermont-Ferrand, et qui assure notamment le tri des déchets d'emballage et papiers graphiques issus des collectes sélectives, est lauréat de l'appel à projet "Soutien au tri des déchets recyclables" pour un montant de 2,1 M€.

Ce projet permettra de répondre aux exigences de la loi de transition énergétique fixant des objectifs ambitieux en matière de recyclage matière, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022.

[+PLUS D'INFOS](#)



# Pour aller plus loin :

## Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :  
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :  
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

## Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

## Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>  
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>



## Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Laurent LENOBLE, sous-préfet de Clermont-Ferrand, Secrétaire général de la préfecture  
[laurent.lenoble@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:laurent.lenoble@puy-de-dome.gouv.fr)
- **Chargée de mission « France Relance » PREFECTURE** : Elodie MORCEL  
[elodie.morcel@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:elodie.morcel@puy-de-dome.gouv.fr)
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom  
[olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr)
- **Compétitivité** : Judith HUSSON, sous-préfète de Thiers  
[judith.husson@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:judith.husson@puy-de-dome.gouv.fr)
- **Cohésion sociale et territoriale** : Bertrand DUCROS, sous-préfet d'Issoire  
[bertrand.ducros@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:bertrand.ducros@puy-de-dome.gouv.fr)